

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 05373

Numéro SIREN : 444 608 442

Nom ou dénomination : ENEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2023 sous le numéro de dépôt 9800

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance N°115 en date du 9 janvier 2023

Lors de sa réunion en date du 9 janvier 2023, le Conseil de surveillance d'Enedis a procédé au renouvellement des mandats des membres du Directoire d'Enedis. Le mandat du cinquième membre n'a pas été renouvelé portant ainsi la composition du Directoire d'Enedis à quatre membres.

Du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance d'Enedis en date du 9 janvier 2023, il a été extrait ce qui suit :

4. Nomination du Directoire (avec effet au 11 janvier 2023), pour décision

Le Président du Conseil rappelle les éléments suivants :

- Conformément à l'article 17 des statuts d'Enedis, le Directoire est composé de cinq membres au maximum.
- Le mandat du Directoire est indivisible et d'une durée de 5 ans. Le mandat du Directoire actuel ayant pris effet le 11 janvier 2018, il s'achèvera demain 10 janvier à minuit. Il convient donc de procéder à la nomination d'un nouveau Directoire pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 janvier 2028.

Délibération n°5 : Nomination du Président du Directoire

« Vu les articles L225-58 et suivants du Code du commerce,

Vu les articles 14, 17 et 19 des statuts,

Compte tenu de l'échéance des mandats actuels des membres du Directoire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de surveillance nomme, dans les conditions visées par la loi et les statuts, Madame Marianne LAIGNEAU,

*Née le 28 septembre 1964 à Antony (92)
Demeurant 12 quai Henri IV 75004 Paris*

En tant que membre du Directoire, avec la qualité de Présidente du Directoire, avec effet au 11 janvier 2023.

Madame Marianne LAIGNEAU déclare accepter les fonctions de membre et de Présidente du Directoire.

Madame Marianne LAIGNEAU indique, en outre, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat. »

La présente délibération, mise au vote à bulletin secret, est adoptée à la majorité par le Conseil de surveillance avec trois abstentions.

Délibération n°6 : Nomination de Christian BUCHEL au Directoire

« Vu les articles L225-58 et suivants du Code du commerce,

Vu les articles 14, 17 et 19 des statuts,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de surveillance nomme, dans les conditions visées par la loi et les statuts, Monsieur Christian BUCHEL

*Né le 19 mai 1963 à Strasbourg (67)
Demeurant au 21 rue Ampère 75017 Paris*

En tant que membre du Directoire à effet au 11 janvier 2023.

Monsieur Christian BUCHEL déclare accepter les fonctions de membre du Directoire.

Monsieur Christian BUCHEL indique, en outre, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat. »

La présente délibération, mise au vote à bulletin secret, est adoptée à la majorité par le Conseil de surveillance avec 3 abstentions.

Délibération n°7 : Nomination de Hervé CHAMPENOIS au Directoire

« Vu les articles L225-58 et suivants du Code du commerce,

Vu les articles 14, 17 et 19 des statuts,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de surveillance nomme, dans les conditions visées par la loi et les statuts, Monsieur Hervé CHAMPENOIS

*Né le 29 novembre 1964 à Charenton (94)
Demeurant au 27 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris*

En tant que membre du Directoire à effet au 11 janvier 2023.

Monsieur Hervé CHAMPENOIS déclare accepter les fonctions de membre du Directoire.

Monsieur Hervé CHAMPENOIS indique, en outre, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat. »

La présente délibération, mise au vote à bulletin secret, est adoptée à la majorité par le Conseil de surveillance avec 3 abstentions.

Délibération n°8 : Nomination d'Olivier DUHAGON au Directoire

« Vu les articles L225-58 et suivants du Code du commerce,

Vu les articles 14, 17 et 19 des statuts,

Après en avoir délibéré,

*Le Conseil de surveillance nomme, dans les conditions visées par la loi et les statuts,
Monsieur Olivier DUHAGON*

Né le 28 février 1973 à Mont Saint Aignan (76)

Demeurant au 48 rue Albert Caron, à Suresnes,

En tant que membre du Directoire à effet au 11 janvier 2023.

Monsieur Olivier DUHAGON déclare accepter les fonctions de membre du Directoire.

Monsieur Olivier DUHAGON indique, en outre, satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat. »

La présente délibération, mise au vote à bulletin secret, est adoptée à la majorité par le Conseil de surveillance avec 3 abstentions.

Le Président du Conseil précise qu'en prévision des formalités de mise à jour de l'extrait KBIS, le Conseil de surveillance doit prendre acte de l'arrivée à échéance du mandat de Madame Corinne Fau avec effet au 11 janvier 2023, compte tenu du non-renouvellement de sa candidature. Cette prise d'acte ne fait pas l'objet d'un vote.

Le Président du Conseil propose donc au Conseil de surveillance d'inscrire au procès-verbal de la présente séance la mention suivante :

« Le Conseil de surveillance prend acte de l'arrivée à échéance du mandat de Madame Corinne FAU en tant que membre du Directoire au 11 janvier 2023. »

**Le 17 février 2023
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

La Responsable du Département Juridique Corporate

Emmanuelle SALLES



**Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance N°116
en date du 10 février 2023**

Du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance d'Enedis en date du 10 février 2023, il a été extrait ce qui suit :

1. Constat de la prise d'effet des mandats des nouveaux membres du Conseil de surveillance, pour prendre acte

Le Président du Conseil de surveillance rappelle que compte tenu de l'échéance des mandats des représentants des salariés membres du Conseil de surveillance d'Enedis, une élection s'est tenue et le résultat des votes en date du 24 novembre 2022 a donné lieu à une nouvelle liste de représentants des salariés membres du Conseil de surveillance d'Enedis.

Le Président du Conseil soumet au constat des membres du Conseil de surveillance la délibération n°1, concernant la nomination des nouveaux membres du Conseil de surveillance.

DELIBERATION N°1 : Constat de la prise d'effet du mandat des nouveaux membres du Conseil de surveillance, pour prendre acte

Vu les dispositions de l'Ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique,

Vu l'article 13 des statuts,

Vu les résultats de l'élection des représentants des salariés au Conseil de surveillance d'Enedis en date du 24 novembre 2022,

Le Conseil de surveillance constate la prise d'effet à ce jour du mandat des membres du Conseil de surveillance représentant les salariés d'Enedis, soit :

- Madame Laurence HOEFFLING
- Monsieur Christophe VARGA
- Madame Marylène FAURE
- Madame Isabelle CHEVALIER
- Monsieur Renaud PIOT-MAHYER

**Le 17 février 2023
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

La Responsable du Département Juridique Corporate
Emmanuelle SALLES


